



## PARIS INFO-FLASH No. PA08/18

DATE: 17 novembre 2008

### Changement dans le calcul de l'indice de liquidation pour le contrat à terme et le contrat d'option sur indice CAC 40®.

#### Sommaire:

Cet info-flash informe les membres d'un changement dans la fréquence de diffusion de l'indice CAC 40®, qui passera de 30 secondes à 15 secondes à compter du 24 novembre 2008. En conséquence la méthode de calcul de l'indice de liquidation du contrat à terme et du contrat d'option sur indice CAC 40® est revue à compter de la liquidation de l'échéance décembre 2008.

1. Actuellement l'indice CAC 40® est publié toutes les 30 secondes. Suite à de nombreuses demandes des utilisateurs de l'indice, il a été décidé d'augmenter cette fréquence de diffusion à 15 secondes, ce qui correspond aux standards de diffusion des indices les plus utilisés.
2. En conséquence, le calcul de l'indice de liquidation du contrat à terme et du contrat d'option sur indice CAC 40® sera revu :
  - la période de référence servant à son calcul sera légèrement décalée ;
  - un nombre accru de valeurs de l'indice sera pris en compte pour son calcul.
3. L'indice de liquidation sert d'ultime cours de compensation à l'échéance du contrat à terme sur indice CAC 40® et de référence pour l'exercice automatique des options dans la monnaie. Actuellement l'indice de liquidation correspond à la moyenne arithmétique (arrondie à une décimale) des **41 valeurs** de l'indice (une valeur toutes les 30 secondes) publiées entre **15:40:30 et 16:00:30**.
4. Lorsque le changement décrit ci-dessus dans la fréquence de diffusion de l'indice CAC 40® sera effectif, l'indice de liquidation correspondra à la moyenne arithmétique (arrondie à une décimale) de tous les indices calculés et diffusés entre 15h40 et 16h00 (heure de Paris). Il sera basé sur les **81 valeurs** de l'indice (une valeur toutes les 15 secondes) publiées entre **15:40:00 et 16:00:00**.
5. Le passage à une fréquence de diffusion de 15 secondes étant prévu pour le 24 novembre 2008, les changements dans le calcul de l'indice de liquidation décrits plus haut seront applicables à compter de la prochaine échéance du contrat à terme et du contrat d'option sur indice CAC 40®, soit le **19 décembre 2008**.



**Liffe**

NYSE Euronext

**INFO-FLASH**

EURONEXT DERIVATIVES MARKETS

**Changement dans le calcul de la moyenne pour la détermination de l'indice de liquidation du contrat à terme et le contrat d'option sur indice CAC 40®**

	<b>Actuellement</b>	<b>A compter du 19 décembre 2008</b>
<b>Nombre d'observations de l'indice</b>	41	81
<b>Première valeur de l'indice retenue</b>	15:40:30	15:40:00
<b>Dernière valeur de l'indice retenue</b>	16:00:30	16:00:00

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir contacter :

Paris Derivatives Sales Team

+33 (0)1 49 27 16 30

[paris.sales@liffe.com](mailto:paris.sales@liffe.com)

Web site: [www.nyx.com/liffe](http://www.nyx.com/liffe)

Les Marchés d'Instruments Dérivés d'Euronext (« Liffe ») comprennent les marchés d'Instruments Dérivés gérés par Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles, Euronext Lisbonne, Euronext Paris et LIFFE Administration et Management qui concernent respectivement les marchés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Paris et Londres. Euronext fait partie du groupe NYSE Euronext. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté afin d'assurer que les informations contenues dans cet Info-Flash soient exactes et non trompeuses, ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales ne sauraient être tenues responsables de toute utilisation qui pourrait en être faite (hormis dans les cas prévus par la loi). EURONEXT N.V. n'apporte aucune garantie, à titre exprès ou implicite, quant à l'exactitude du contenu des informations fournies ou la justesse de l'information, pour quelque raison que ce soit. Le contenu de cet Info-flash est fourni à simple titre d'information et ne saurait être considéré à titre de conseil en matière d'investissement. Ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales, employés ou représentants ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document. De même que le contenu de cet Info-Flash ne peut être assimilé à un contrat ou tout élément de contrat entre Euronext et le destinataire de cet Info-Flash.

Euronext N.V. | PO Box 19163 | 1000 GD Amsterdam | The Netherlands



Liffe

NYSE Euronext

INFO-FLASH

EURONEXT DERIVATIVES MARKETS

## PARIS INFO-FLASH No. PA08/18

ISSUE DATE: 17 November 2008

### Changes to EDSP for CAC 40® Index Option and Future Contracts

#### Executive Summary

The purpose of this Info flash is to inform Members of a change in the frequency of the publication of CAC 40® levels, from each 30 seconds to each 15 seconds, starting 24 November 2008. As a consequence of CAC 40® levels being broadcasted every 15 seconds, Liffe intends to refine its Exchange Delivery Settlement Price ("EDSP") calculations for CAC 40® Index Option and Future Contracts, starting with the December 2008 expiry.

1. Currently, the CAC 40® index is published every 30 seconds. Recently, it has transpired that there is broad customer support for increasing the frequency of the publication of CAC 40® levels from each 30 seconds to each 15 seconds, bringing publication of the index in line with commonly used index standards. This change will be implemented on 24 November 2008.
2. As a result, EDSP calculations for Liffe traded CAC 40® Index Contracts will be refined:
  - the EDSP calculation period will be slightly modified;
  - an increased number of CAC 40® index levels will be used to calculate the EDSP.
3. The EDSP is the settlement price on expiry for CAC 40® Index Futures and the reference for automatic exercises of CAC 40® Option Contracts that are in-the-money. It is currently calculated on expiry date as the arithmetic mean of the **41 index ticks** (one tick every 30 seconds) that are broadcasted between **15:40:30 and 16:00:30**.
4. When the above change to the dissemination of the CAC 40® index is effected, the EDSP will be calculated as the arithmetic mean (rounded to one decimal) of the CAC 40® index values disseminated between 15:40 and 16:00, i.e. using the **81 index ticks** (one tick every 15 seconds) broadcasted between **15:40:00 and 16:00:00**.
5. Given that the change to the dissemination interval of the CAC 40® index to 15 seconds will be effective on 24 November 2008, the above changes to the EDSP calculation will be applied as of the first CAC 40® Index Options and Futures expiry, being **19 December 2008**.

Web site: [www.nyx.com/liffe](http://www.nyx.com/liffe)



**Liffe**

NYSE Euronext

**INFO-FLASH**

EURONEXT DERIVATIVES MARKETS

**Changes to mean calculation for CAC 40® Index Option and Future Contracts EDSP**

	<b>Currently</b>	<b>As from 19 December 2008</b>
<b>Number of index values</b>	41	81
<b>First index value retained</b>	15:40:30	15:40:00
<b>Last index value retained</b>	16:00:30	16:00:00

For further information in relation to this Info-Flash, Members should contact:

Paris Derivatives Sales Team

+33 (0)1 49 27 16 30

[paris.sales@liffe.com](mailto:paris.sales@liffe.com)

Web site: [www.nyx.com/liffe](http://www.nyx.com/liffe)

Les Marchés d'Instruments Dérivés d'Euronext (« Liffe ») comprennent les marchés d'Instruments Dérivés gérés par Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles, Euronext Lisbonne, Euronext Paris et LIFFE Administration et Management qui concernent respectivement les marchés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Paris et Londres. Euronext fait partie du groupe NYSE Euronext. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté afin d'assurer que les informations contenues dans cet Info-Flash soient exactes et non trompeuses, ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales ne sauraient être tenues responsables de toute utilisation qui pourrait en être faite (hormis dans les cas prévus par la loi). EURONEXT N.V. n'apporte aucune garantie, à titre exprès ou implicite, quant à l'exactitude du contenu des informations fournies ou la justesse de l'information, pour quelque raison que ce soit. Le contenu de cet Info-flash est fourni à simple titre d'information et ne saurait être considéré à titre de conseil en matière d'investissement. Ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales, employés ou représentants ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document. De même que le contenu de cet Info-Flash ne peut être assimilé à un contrat ou tout élément de contrat entre Euronext et le destinataire de cet Info-Flash.  
Euronext N.V. | PO Box 19163 | 1000 GD Amsterdam | The Netherlands